

Générique début :

Fenêtre sur cour

Un podcast d'Élise Costa

Épisode 28 : La guerre des voisins

Script

Sur les réseaux sociaux des commissariats ont posté un communiqué : « *Arrêtez de nous appeler pour dénoncer votre voisin qui sort deux fois par jour pour faire son jogging.* »

Ensuite, il y a eu les lettres anonymes scotchées dans l'entrée de l'immeuble, pour demander aux locataires personnel soignant de déménager. En ces temps de guerre, pour reprendre l'expression présidentielle, chacun montrait le pire ou le meilleur en lui.

Comme les propriétaires de Mélina.

Procès, crimes et faits divers. *Fenêtre sur cour*, les chroniques judiciaires d'Élise Costa.

Tribunal, veuillez-vous lever s'il vous plait...

Saison 3

Le 16 mars 2020, la France s'arrête. Le confinement est décrété. Alors Mélina demande à sa mère, en résidence seniors, à sa fille et à sa petite fille de venir loger chez elle. Au moins, ils seront tous ensemble et pourront continuer à se voir.

Mais quinze jours plus tard, elle déménagera en catastrophe, au milieu de la nuit.

A l'époque l'affaire fait grand bruit. Les journaux titrent : « *Coronavirus : Une infirmière mise à la porte par ses propriétaires* », « *Une infirmière et sa famille chassées de leur logement par crainte du coronavirus* », « *Pour pousser une infirmière à partir, son propriétaire lui coupe l'eau et l'électricité* ».

À l'image, sur le papier, Mélina raconte son histoire. Ses propriétaires lui ont fait vivre un enfer, à elle et sa famille, pendant le confinement, jusqu'à les faire partir. À l'émotion nationale succède le soutien des politiques. Le couple de propriétaires, âgés respectivement de 76 et 80 ans, est placé en garde-à-vue. Mélina porte plainte pour, entre autres, « *emploi de voies de fait ou contrainte pour forcer des personnes à quitter leur lieu d'habitation* » et « *harcèlement moral* ».

À la barre du tribunal de Montpellier, son histoire n'a pas changée. Mélina dit : « *Tous les jours, il y avait quelque chose.* » Le portail laissé ouvert, empêchant la petite fille de Mélina de jouer dans le jardin commun, les meubles que l'on bouge aux aurores pour réveiller tout le monde, les coupures d'électricité intempestives, les gaz de la voiture poussés à fond sous les fenêtres pour enfumer l'appartement...

Au service réanimation où elle travaille 73h par semaine, Mélina reçoit tous les jours des appels de sa mère et de sa fille en larmes. Alors, tous les soirs en rentrant, Mélina grimpe l'étage qui la sépare de sa voisine pour tenter de calmer le jeu. Elle lui explique: « *Madame, on a plus de risque d'attraper le coronavirus en montant ainsi tous les soirs !* » Et la voisine de répondre : « *Oh que vous l'attrapiez, vous et votre famille, c'est pas mon problème!* »

Dans la salle d'audience, les sourcils se froncent au-dessus des masques. Pourquoi le couple de propriétaires voulaient tant que Mélina et sa famille partent, si ce n'est par peur du coronavirus?

En fait, tout est parti du chien.

La fille de Mélina a un petit épagneul breton de 4 mois. Un jour, il s'échappe sur la route. Un passant sonne au portail pour le ramener. C'est la voisine de 76 ans qui ouvre, et ce qu'elle comprend, c'est que le chien a attaqué le passant. En réalité, le chiot s'est bien jeté sur lui, mais pour jouer. La voisine sonne chez Mélina, sa fille ne répond pas, elle dort. Il est onze heures du matin et ça l'agace déjà. Quand la fille de Mélina vient enfin récupérer son chien, la voisine de 76 ans lui dit qu'il a agressé un passant. Il y a une dispute.

Ensuite, vous savez ce que c'est dans les histoires de voisinage, les choses montent vite.

À la barre, la voisine de 76 ans explique : le bail est signé pour deux personnes, pas pour toute une famille ! Il y avait trop de monde dans cet appartement. Aux gendarmes elle a d'ailleurs écrit une lettre: « *Je ferai appel à un huissier si ces gens-là ne dégagent pas.* » Elle leur parle de squatteurs.

À l'audience, Mélina répète ce qu'elle a dit à sa voisine : qu'elle payait un loyer, que ce n'était que temporaire, que ce n'était pas n'importe qui, il s'agissait de sa famille tout de même.

Après un silence, le président du tribunal dit : « *Dans ce que vous me dites, je ne comprends pas que votre profession soit en lien direct avec leur volonté de vous faire quitter le logement...* »

Mélina confirme : « *Au départ, c'était dirigé contre ma mère et ma fille. C'était pour un problème de nombre de personnes, c'est vrai.* »

Elles sont défendues par le bâtonnier de Montpellier, Me Lévy. Le bâtonnier est un avocat expérimenté, élu par ses pairs, et qui est chargé de les représenter.

Me Legros, l'avocat du couple de propriétaires est spécialisé en droit immobilier. Le tribunal correctionnel, il le pratique peu. Alors ce dossier, il l'a épluché, en long en large et en travers. 250 pages, tout de même.

Et il n'y a pas vu le certificat médical de Mélina, qui ferait le lien entre son arrêt de travail et un harcèlement moral subi. Les gaz du pot d'échappement de la voiture des propriétaires ? Il y a une vidéo,

prise par la fille de Mélina, et qui montre que les fenêtres sont fermées ! Pour l'eau et l'électricité, les appartements de Mélina et des propriétaires sont reliés. S'il y a une coupure chez l'une, il y en a forcément une chez les autres. Il dit que personne n'a lu le dossier, pas même le bâtonnier. Il retrace les événements : l'incident du chien fugueur a eu lieu le 23 mars. Le 27, Mélina et sa famille quittaient l'appartement.

Il conclut: « *Quatre jours. Le harcèlement le plus court de la Terre!* »

Et ainsi, fin juin 2020, le couple de propriétaires a été relaxé.

Parce qu'au fond, coronavirus ou pas, il y aura toujours des querelles entre voisins.

Fenêtre sur cour est un podcast produit par arteradio.com

Vous pouvez l'écouter sur le site arteradio.com ou votre application de podcasts favorite.

N'hésitez pas à nous soutenir en laissant des étoiles ou des commentaires.

Rendez-vous dans 15 jours pour le prochain épisode.

Générique fin :

Fenêtre sur cour

Un podcast d'Élise Costa

Réalisation, musique originale et mixage : Charlie Marcelet

Voix : Élise Costa

Illustration : Simon Leclerc

© ARTE France 2020